

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Le lundi et le jeudi: 08h00 - 11h00

Le mardi: 17h30 - 19h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 29 mai 2016

L'Abergement	9 h 15	Culte musical. Cène. A. Gelin.
Les Clées	10 h 30	Culte musical. Cène. A. Gelin.
Baulmes	10 h 00	Culte. Baptême.
Orges	9 h 00	Culte. Cène.
Grandson	10 h 15	Culte. Cène.
Vugelles	10 h 00	Culte. Cène. J.-N. Fell.
Montagny-près-Yverdon	10 h 00	Culte. J. André.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} dimanche du mois: messe à **9 h 30** en français - 3^e dimanche du mois: messe à **9 h 30** en italien



BAULMES
www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Vendredi 27 mai 2016 de 17 h 00 à 20 h 30

Tir en campagne

Samedi 28 mai 2016 de 8 h 30 à 12 h 00

Tir en campagne

Dimanche 29 mai 2016 de 8 h 30 à 11 h 00

Tir en campagne

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 8 juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Vendredi 10 juin 2016 de 16 h 00 à 20 h 30

Abbaye de Baulmes

Samedi 11 juin 2016

de 8 h 30 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Abbaye de Baulmes

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Conseil communal - Convocation

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, vous êtes convoqués à la première séance du Conseil de la **législature 2016-2021** pour le :

lundi 30 mai 2016 à 19 h 30

**à la salle des spectacles
de l'Hôtel de Ville de Baulmes**

avec l'ordre du jour suivant :

Sous la présidence de Madame Evelyne Voutaz, Préfète du district Jura-Nord vaudois :

1. Assermentation du Conseil communal.
2. Assermentation de la Municipalité.
3. Election du président du Conseil communal.
4. Election du/de la secrétaire du Conseil communal pour la législature.
5. Conclusions de Madame la Préfète.

Sous la présidence du nouveau président du Conseil communal :

6. Elections du bureau du Conseil pour 2016-2021:

- a) du 1^{er} vice-président,
- b) du 2^e vice-président,
- c) de deux scrutateurs,
- d) de deux scrutateurs-suppléants,
- e) du/de la secrétaire-suppléant(e).

7. Elections des commissions :

- 8.1. pour la législature :
 - a) de recours en matière d'impôts (3 membres),
 - b) des finances (5 membres et 2 suppléants),
 - c) de l'Office régional de la protection civile (ORPC) (1 délégué).

8.2. pour l'année :

- d) de gestion (7 membres et 2 suppléants).

En cas d'empêchement majeur, vous êtes priés de bien vouloir vous excuser auprès de la secrétaire (079 638 70 08 ou mail: francoisemonnier@bluewin.ch).

Le bureau du Conseil

Coupure d'eau

En raison du nettoyage des réservoirs, le réseau d'eau potable sera coupé:

dans la matinée du 1^{er} juin 2016

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Autorisations

Dans sa séance du 9 mai 2016, la Municipalité a autorisé:

- M. et M^{me} Mélanie et Marcel Schneider à aménager l'ancienne partie agricole en un bureau, à remplacer la porte à double battant par une porte vitrée 1/3 2/3, à poser une petite fenêtre en remplacement de la petite porte en bois, ainsi que la pose d'une fenêtre à la place de la porte proche de l'escalier d'entrée à leur bâtiment ECA 297, sis sur parcelle 535.
- M^{me} Sophie Wajrock et M. Thomas Graindorge à percer 2 trous sur la façade sud-ouest pour permettre la pose d'une pompe à chaleur et à poser deux panneaux solaires thermiques de 5 m² sur le toit côté sud du bâtiment sis sur parcelle 117.
- M. et M^{me} Eve et Sylvain Frizon de Lamotte de Rêges à procéder à la pose d'un toit sur le garage existant, parcelle 11.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

N° CAMAC: 162058

Compétence: ME (Municipale Etat)

Commune: Vuitebœuf

Lieu-dit et/ou adresse: Route d'Yverdon 2

Coordonnées: 532.300 / 184.475

N° de parcelle: 203

Note recensement architectural: 2 (bâtiment ECA 105)

Propriétaire: Gérard Roy, route d'Yverdon 2, 1445 Vuitebœuf

Auteur des plans: Frédéric Glauser, architecte, Sur-la-Ville 6, 1443 Champvent

Nature des travaux principale: Transformation
Description de l'ouvrage: Aménagement d'un appartement dans la ferme existante et création de deux places de parc.

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 25 mai au 23 juin 2016.

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal pendant le délai d'enquête.

La Municipalité



RANCES

Contrôle des habitants Police des étrangers

Le bureau sera **fermé**:
du lundi 30 mai au jeudi 2 juin 2016

Merci de votre compréhension.

La préposée



CHAMPVENT

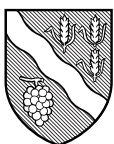
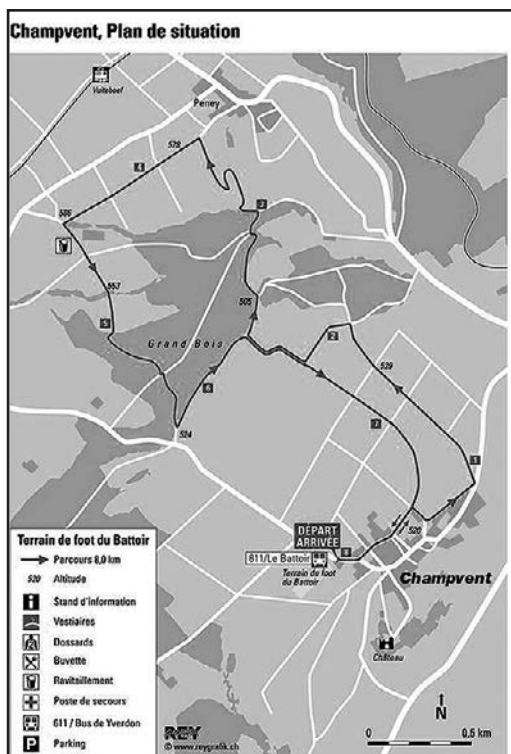
www.champvent.ch

Tour du Pays de Vaud Circulation perturbée

La circulation sera perturbée le:
mercredi 1^{er} juin 2016 de 17 h 00 à 21 h 00
en raison d'une étape du Tour du Pays de Vaud,
organisée par le FC Champvent

Merci de respecter les coureurs et les déviations
mises en place.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Tirs du mois de juin

Judi 2 juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 00
Tir d'entraînement + militaire

Judi 16 juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 00
Tir d'entraînement + militaire

Judi 30 juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 00
Tir d'entraînement + militaire

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs. La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Nuisances sonores

Conformément au Règlement de Police du 11 septembre 2000, la Municipalité rappelle ce qui suit :

Art. 17 Il est interdit de faire du bruit sans nécessité. Chacun est tenu de prendre les précautions requises par les circonstances pour éviter de troubler la tranquillité et le repos d'autrui.

Art. 19 Pendant les jours de repos public, tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui et tous travaux intérieurs et extérieurs bruyants sont interdits.

Art. 21 L'emploi de tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres engins de jardinage bruyants est interdit entre 20 h 00 et 7 h 00 ainsi que les jours de repos public.

La Municipalité compte sur la responsabilité de chacun pour respecter cet avis.

La Municipalité

Fauchage des banquettes Plantes nuisibles Elagage des haies et arbustes

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

En bordure des voies publiques, aux croisées de routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 mètre au-dessus de la chaussée (règlement d'application de la Loi sur les routes).

Les branches qui dépassent les limites de propriété et pouvant gêner le passage de véhicules et de piétons doivent être coupées.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Les plantes nuisibles telles que chardons et folle avoine, etc..., doivent obligatoirement être détruites sur tout le territoire de la Commune. **Cette opération doit être effectuée avant la formation des graines.**

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Autorisation municipale

Dans sa séance du 9 mai 2016, la Municipalité a autorisé les travaux suivants :

- **Construction d'une pergola, dimensions 3 mètres x 4 mètres x 2,5 mètres, parcelle N° 28.**

Requérant: Lambert Luc, route des Châtaigniers 12, 1355 L'Abergement.

Cet avis est affiché, pour information, aux piliers publics du **13 mai au 1^{er} juin 2016.**

La Municipalité

Autorisation municipale

Dans sa séance du 9 mai 2016, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

- **Aménagement d'une aire de sortie et de travail pour les chevaux, parcelle N° 231.**

Requérante : Charlet Denise, Chemin du Petit Vailoud 3, 1355 L'Abergement.

Cet avis est affiché, pour information, aux piliers publics du **13 mai au 1^{er} juin 2016.**

La Municipalité



MATHOD SUSCÉVAZ



Avis d'enquête

Le Département des infrastructures et des ressources humaines, se conformant aux dispositions de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes, de la loi du 25 décembre 1974 sur l'expropriation, soumet à l'enquête publique:

du 13 mai au 13 juin 2016

- le projet de réhabilitation routière et reconstruction de 3 ouvrages d'art
- l'expropriation des terrains et des droits nécessaires à la réalisation du projet précité
- le projet de défrichement avec reboisement compensatoire

Un dossier est déposé au Greffe municipal de chacune des Communes mentionnées en titre.

Les intéressés ont la faculté de formuler une déclaration d'opposition s'ils estiment que cette expropriation n'est pas justifiée par un intérêt public suffisant. Les oppositions doivent être adressées par écrit au Greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les intéressés sont invités à signaler les sources, les canalisations ou tous autres ouvrages non indiqués sur les plans et qui pourraient être touchés par les travaux, en précisant si possible leur situation et leur profondeur.

Les bailleurs sont tenus de faire part de l'enquête sans délai à leurs locataires ou fermiers dont les baux sont atteints par l'expropriation et ne sont pas annotés au registre foncier, et d'informer l'expropriant de l'existence de tels baux.

Les modifications qui seraient apportées à l'état des immeubles ou aux rapports juridiques les concernant, pendant l'enquête ou la procédure ultérieure, ne seront pas prises en considération pour la fixation du chiffre des indemnités. Elles ne pourront donc en aucun cas justifier une augmentation de celles-ci.

Département des infrastructures
et des ressources humaines
Direction générale de la mobilité et des routes



SUSCÉVAZ

Autorisation

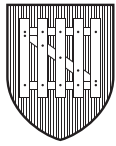
Dans sa séance du 9 mai 2016, la Municipalité a autorisé M^{me} Françoise Thonney à effectuer les travaux suivants :

Parcelle: N° 490

Adresse: Prodesses I - 1437 Suscévaz

Nature de l'ouvrage: Fermeture du perron d'entrée de la villa par un sas vitré afin d'optimiser l'isolation.

La Municipalité



LES CLÉES

Remerciements

Chers participants à l'édition 2016
de la journée «Coup de balai»
aux Clées et à La Russille

La Municipalité vous remercie chaleureusement pour votre engagement pendant cette matinée de nettoyages et travaux utiles pour notre Commune.

Comme d'habitude, votre entrain et votre efficacité ont fait des merveilles ! Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour le grand ménage printanier 2017 !

La Municipalité

Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le:
mardi 14 juin 2016 à 20 h 00
en la salle communale

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour et du PV de la séance du 22 mars 2016
3. Admissions - démissions
4. Comptes 2015, préavis municipal N°37/2011-2016, rapport de la Commission
5. Gestion 2015, rapport municipal N°2/2011-2016, rapport de la Commission
6. Demande d'autorisation d'achat de 2 parts sociales de la Société coopérative de l'Abattoir régional d'Orbe, préavis municipal N°38/2011-2016, rapport de la Commission
7. Communications municipales et du bureau
8. Propositions individuelles et divers
9. Contre-appel

Le Président: Christian Brechbühl

Idéal pour concilier travail et loisirs.

NOUVEAU FORD RANGER
Le numéro 1 européen fait peau neuve. Régulateur de vitesse adaptatif, systèmes audio, SYNC 2.0, écran tactile 8" et caméra de recul.*
Le pick-up par excellence. Charge tractable de série 3.5 tonnes.

ford.ch

Garage Mattei Baulmes SA
Rue du Stand 1, 1446 Baulmes, Tél. 024 459 12 15,
info@garagemattei.ch, www.garagemattei.ch

*Certaines options appartiennent à des versions d'équipement ou des packs d'options.

Tir en campagne 2016

Stand 300 m Baulmes
Ouvert à tous (dès 14 ans).
Munition gratuite

Vendredi 27 mai 2016
de 17 h 00 à 20 h 00

Samedi 28 mai 2016
de 8 h 30 à 11 h 30

Dimanche 29 mai 2016
de 8 h 30 à 11 h 00

Société de Tir Sportif Misterdam

Depuis 25 ans
à votre service

www.solcreations.ch

SOLCREATIONS

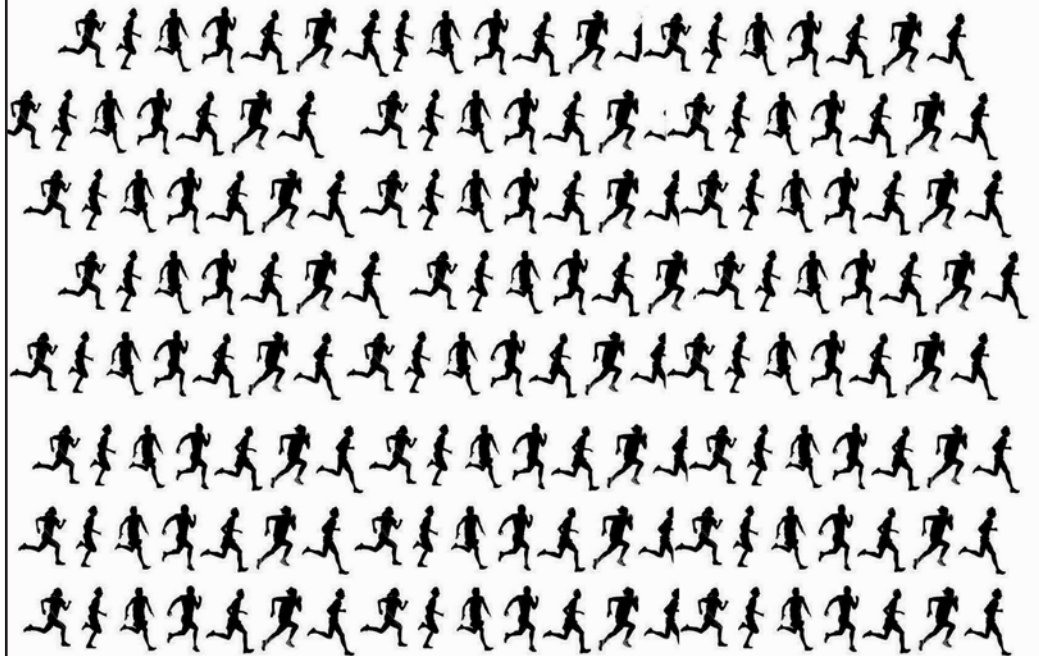
TOUT POUR VOS SOLS
PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 - 021 887 74 30

Prenez rendez-vous,
on se déplace chez vous!

Mercredi 1er juin 2016 TOUR DU PAYS DE VAUD

600 coureurs à **Champvent**
Etape du Tour du Pays de Vaud



Toi aussi participe à la fête!

Tu veux courir?

Inscriptions: <http://www.tourpaysdevaud.ch/inscriptions/printemps/>

Ou tu préfères encourager?

Dès 18:00 au terrain de foot: restauration chaude, boissons, ambiance.

Organisation: FC Champvent

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Neuf et rénovation
Aménagements - Fouilles

**DEVIS GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT**

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26

SANI-BOIS

André Overney

Traitement de charpente

Cirons - capricornes - vers du bois

Protections contre les fouines

Champignons du bois - mэрule

1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffé municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64
E-mail: info@baulmes.ch



Nouveauté sur nos produits agricoles !

Venez découvrir **nos nouvelles semences de maïs hybride**
très précoce doté d'un indice de maturité de 140 S!

Idéal pour un semis jusqu'à début juillet
pour une récolte, en ensilage ou en grain, en octobre-novembre

ALMODIS AGROSOLUTION
079 300 11 53 • Ch. Des Fossaux 8
1443 Villars/Champvent

CREASOLS
DESIGN SARL
OSEZ L'EXTRAVAGANCE

PARQUETS - MOQUETTES
PVC - LINO - STORES
024 459 11 32

DEVIS GRATUIT
VENTE A L'EMPORTER

SHOWROOM
CHAMPS LOVATS 13 - 1400 YVERDON
WWW.CREASOLS.CH

CABB S.A.

Portes ouvertes

La société du chauffage à distance de Baulmes
a le plaisir de convier la population à des portes ouvertes
pour présenter les travaux de remise à neuf de l'installation
qui ont été réalisés

Samedi 28 mai 2016 de 9 h 00 à 12 h 00



FC BAULMES

Soirée pizzas



Vendredi 3 juin 2016 dès 18 h 30
Buvette du stade de foot Sous-Ville

Pizza - Dessert: Fr. 20.-par personne, enfants gratuit jusqu'à 10 ans.

Inscription obligatoire jusqu'au 1^{er} juin 2016, 079 558 32 03 ou pierrealainzwahlen@gmail.com

Nombre de places limitées!

Dans l'impossibilité de répondre à tous mes patients et patientes qui nous ont témoigné de très nombreux messages d'amitié lors de la maladie récente de mon épouse,

**le Docteur
 Claude
 Morier-Genoud
 TIENT
 À VOUS REMERCIER
 TOUS
 DU FOND DU CŒUR**

Je continue mes consultations et vous pouvez m'atteindre tous les jours **entre 15 h 30 et 16 h 30 par téléphone**, sauf le jeudi et le week-end.

En cas d'urgence: adressez-vous soit à la permanence d'Orbe ou à celle d'Y-Parc à Yverdon, ou aux services des urgences des hôpitaux de St-Loup ou Yverdon, ou au **médecin de garde, tél. 0848 133 133** (consultations à son cabinet et au domicile si nécessaire).

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
 Greffe municipal de Baulmes
 Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64
 E-mail: info@baulmes.ch



*Vos problèmes d'électricité
 sont notre priorité !*

POUR VOS DÉPANNAGES:

- Trois monteurs spécialisés avec véhicules équipés pour :
 - ▶ Dépannage, petites installations électriques, retouches OIBT
- Un technicien électroménager, vente et réparation de toutes marques
- Contrôle d'installations électriques OIBT fait par nos conseillers en sécurité

www.electroval.ch

MAGASIN
 Rue Centrale 14
 1350 Orbe
 Tél. 024 442 22 70

**UN APPEL,
 UN RENDEZ-VOUS !
 024 442 84 50**

ADMINISTRATION
 Z.I. En Rionzi 3
 1358 Valeyres-sous-Rances
 info@electroval.ch

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉCOM - INDUSTRIE - ÉCLAIRAGE PUBLIC - APPAREILS MÉNAGERS



EQUILIBRE

La kinésiologie est une méthode douce qui permet d'identifier l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et d'en libérer le stress.

Le corps retrouve ainsi ses pleines ressources pour se mettre en mouvement et atteindre ses objectifs.

La kinésiologie peut vous aider dans les domaines suivants :

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Phobies
- Etape de vie difficile
- Comportement limitant
- Manque de confiance en soi
- Douleur inexpliquée
- Douleurs chroniques : ventre, dos, migraines
- Troubles alimentaires
- Difficultés d'apprentissage

Christel Besuchet, kinésiologue diplômée, agréée ASCA
 Rue en Parchet 3A - 1372 Bavois - Tél. 078/624 76 03
www.equilibre-kinesiologie.ch